



# LE PLAN DE DEPLACEMENTS DES JEUNES EN PICARDIE

## POUR LES ANIMATEURS DE CENTRES D'ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

### QUEL OBJECTIF ?

Réduire l'usage de la voiture individuelle pour les déplacements des jeunes vers leur établissement scolaire (école, collège, lycée) ou péri-scolaire (centre de loisirs, centre culturel, association sportive,...) en favorisant les trajets à pied, à vélo, en transport en commun, en covoiturage...

### QUELS AVANTAGES ?

- **Lutter contre la pollution** en diminuant les émissions de polluants sur les trajets.
- **Pratiquer une activité physique quotidienne** recommandée pour une meilleure santé.
- **Eduquer les jeunes à la sécurité routière** en faisant découvrir, à pied ou à vélo, les règles à respecter et les dangers de la route.
- **Gagner du temps** en accompagnant chacun son tour les jeunes.
- **Economiser** de l'argent car les déplacements alternatifs (vélo, marche, bus...) sont bien moins chers que la voiture individuelle.
- **Préserver le cadre de vie** en profitant de l'espace à pied, en vélo ou en transport collectif.

### QUELLE METHODOLOGIE ?

#### Phase 1 : La préparation

- **Constituer une équipe de travail** de manière à faire du Plan de Déplacements de Jeunes (PDJ) une démarche partenariale associant les élus, les techniciens des communes, les chefs d'établissements, les parents, les enseignants et les animateurs de centres de loisirs.
- **Nommer un référent** chargé de coordonner les différents acteurs impliqués, de tenir un agenda des actions menées, de contrôler l'avancée des actions...
- **Etablir un diagnostic** de la situation par la **collecte** et l'**analyse** de différentes données :
  - ✓ les habitudes de déplacements des familles : modes de transport, freins, motivations,
  - ✓ l'évaluation de la sécurité et des conditions d'accès en fonction du mode de déplacements et du trajet choisis,
  - ✓ la localisation du domicile des jeunes par rapport à l'établissement...

Ce travail permet ensuite d'évaluer les résultats du PDJ en comparant les habitudes de déplacements des familles avant et après sa mise en oeuvre.

#### Phase 2 : L'expérimentation

Une phase test est lancée. Il faut pour cela informer, sensibiliser et impliquer des volontaires.

- **Choisir des actions diversifiées** et adaptées aux particularités du site (urbain ou rural), à l'établissement, à l'âge des jeunes...
  - ✓ **La marche, le vélo, les rollers, la trottinette...**
  - ✓ **L'autobus pédestre** : des lignes, des arrêts, des horaires de passages... Des parents volontaires conduisent tour à tour et à pied un groupe d'enfants à l'école,
  - ✓ **L'autobus cycliste** : le même principe que l'autobus pédestre, mais à vélo !!!
  - ✓ **Le covoiturage** : à tour de rôle, les familles se relayent pour conduire au sein d'une même voiture, plusieurs passagers empruntant des itinéraires identiques,
  - ✓ **Les transports en commun** : ensemble, accompagnés d'adultes pour les plus petits, les jeunes voyagent, commencent ou terminent ainsi leurs trajets,
  - ✓ **Actions de communication.**
- **Aménager** les abords des établissements en allongeant la durée des feux piétons, en modifiant les horaires de passage des transports en commun, en traçant une bande cyclable...

#### Phase 3 : Le bilan et la pérennisation

- **Evaluer** : faire le bilan de l'expérimentation : qu'est-ce qui a fonctionné, quelles sont les erreurs à ne plus commettre, que doit-on modifier pour être plus performant... ?
- **Pérenniser** : reconduire l'action d'une année à l'autre en communiquant et en informant régulièrement le plus grand nombre.



# LE PLAN DE DEPLACEMENTS DES JEUNES EN PICARDIE

## POUR LES ANIMATEURS DE CENTRES D'ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

En tant qu'animateur de centre de loisirs, de centres culturels, d'associations sportives, votre rôle dans le Plan de Déplacements des Jeunes consiste en grande partie à **sensibiliser** et à **informer** les jeunes et leurs familles sur les problématiques liées à la mobilité, à l'environnement...



### Phase 1 : La préparation

Votre participation au **groupe de travail** est vivement souhaitée car elle permettra de :

- connaître les habitudes de déplacement des jeunes,
- cibler les familles déjà investies dans la vie associative et susceptibles de contribuer au projet,
- transmettre des informations pratiques en communiquant avec les jeunes...

Vous pouvez faciliter la réalisation du **diagnostic** en :

- effectuant un comptage à main levée pour connaître les modes de transport habituellement utilisés pour se rendre au centre d'activités extra-scolaires,

- faisant passer aux parents, par le biais des jeunes, une enquête visant à connaître les habitudes de déplacement des familles,
- organisant des sorties avec les jeunes pour examiner les trajets qu'ils empruntent pour se rendre à votre établissement et :
  - ✓ analyser les dangers liés à la circulation,
  - ✓ réfléchir aux aménagements à apporter pour favoriser l'écocomobilité...
- réalisant avec les jeunes une **carte** de localisation de leurs domiciles par rapport au site du centre de loisirs, ce qui permettra :
  - ✓ d'évaluer la distance parcourue pour ces trajets,
  - ✓ de visualiser des points où les jeunes pourront se rassembler pour voyager ensemble.



Vous pouvez **sensibiliser** les jeunes et leurs familles aux enjeux de l'écomobilité par différentes activités :

- création de **slogans** pour promouvoir l'écomobilité et favoriser l'appropriation de leur action,
- réalisation de dessins pour illustrer les **brochures** et les **affiches** communiquant sur le projet,
- animation de **débats** sur les déplacements, la pollution de l'air, la maîtrise de l'énergie...
- initiation au code de la route et sensibilisation à l'écomobilité à l'occasion **d'événements**, comme les « Semaines Régionales de l'Environnement », la « Semaine du développement durable », la « Semaine de la sécurité routière »...
- sensibilisation aux bienfaits des activités physiques pour la santé (marche, vélo, rollers...),
- analyse comparative des temps de trajet en fonction du mode de transport utilisé,
- sensibilisation aux transports en commun en lien avec les sociétés de transports (visite d'un dépôt de bus, apprentissage de la lecture des lignes et horaires...).



Photo Targeting

Centre de loisirs d'Estaires (59)



## Phase 2 : L'expérimentation

En tant qu'animateur, vous devez entretenir la **mobilisation de parents volontaires** en :

- ✓ créant avec les jeunes des **brochures** et **affiches** communiquant sur l'expérimentation,
- ✓ faisant passer des **informations** aux parents par l'intermédiaire des jeunes,
- ✓ répondant aux **interrogations légitimes des familles**.

Des **outils** et une **méthodologie** sont nécessaires à la réussite de l'expérimentation :

- ✓ une fiche pour recueillir l'inscription des jeunes,
- ✓ les coordonnées des familles participantes,
- ✓ une fiche de suivi / évaluation de l'action consignant, notamment, la participation des jeunes,
- ✓ l'identification d'un parent coordinateur pour les trajets de lignes d'autobus pédestres ou cyclistes.

Lors de **la semaine d'expérimentation** votre investissement motivera les familles. Vous pouvez par exemple accompagner un convoi d'autobus pédestre ou d'autobus cycliste, ou bien simplement accueillir les jeunes à leur arrivée.

Mais attention à ne pas culpabiliser les enfants venus en voiture individuelle : ce sont leurs parents qui décident de leur mode de transport !

## Phase 3 : Le bilan et la pérennisation

**L'évaluation** : Vous vous devez être attentif aux remarques des jeunes et proposer des améliorations. Sur une plus longue période, une enquête similaire à la première est nécessaire pour connaître l'impact du Plan de Déplacements des Jeunes.

Le projet d'écomobilité est réussi lorsque ces nouvelles façons de se déplacer deviennent une habitude. **La pérennisation** dépend de votre investissement et de l'efficacité de la communication que vous diffuserez dès l'inscription à votre centre.

Vous pouvez organiser des activités spécifiques de sensibilisation à l'écomobilité : Par exemple, des courses et jeux à vélo pour encourager son utilisation.



Photo La Recyclerie du Plateau Picard

Collège Louise Michel – Saint-Just-en-Chaussée (60)